



Mairie de Montfaucon

14, rue des Fontaines
25660 MONTFAUCON
03 81 81 45 71

mairie.montfaucon@wanadoo.fr
www.montfaucon25.fr

COMPTE RENDU – SYNTHÈSE DE LA SÉANCE du mardi 10 mai 2022 à 19h

Le Conseil Municipal s'est réuni, en mairie, salle Marianne, mardi 10 mai 2022 à 19h, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Pierre CONTOZ.

ORDRE DU JOUR

- I - Approbation du compte rendu de la séance du 5 avril 2022.
- II - Rendu compte des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations.
 - 1. En urbanisme – droits des sols.
 - 2. Etat des renoncations au Droit de Prémption Urbain.
 - 3. Générales.
- III - **AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES**
 - 1. Simplification des modalités de publicité, entrée en vigueur et conservation des actes des collectivités territoriales.
 - 2. Taxe sur la Consommation Finale d' Electricité (TCFE), reversement par le SYDED.
 - 3. Programme de travaux d'investissement pour 2022 : financement
 - 4. Pré examen de l'épure financière 2022-2026 en investissement prenant en compte le projet salle d'accueil
 - 5. Décision budgétaire modificative n°1
 - 6. Versement de cotisation à l'association des Liaisons transfrontalières.
- IV - **AFFAIRES AGRICOLES, D'ESPACES NATURELS ET FORESTIERES**
 - 1. Travaux 2022 en forêts communales
 - 2. Information sur pénalité infligée à un acquéreur de bois d'œuvre
- V - **AFFAIRES D'ENVIRONNEMENT, DEMOCRATIE PARTICIPATIVE**
 - 1. Information sur la soirée débat – dégustation du 10 juin 2022 « notre alimentation en circuit court ».
- VI – **AFFAIRES D'URBANISME, FONCIERES ET TRAVAUX**
 - 1. Projet salle d'accueil – périscolaire : sollicitation de GMB pour AMO, état de la réponse
 - 2. Présentation de résultats de consultation d'entreprises : décisions d'attribution pour :
 - ✓ Rénovation / aménagement salle de la Laiterie, WC publics et parvis église
 - ✓ Parking au droit du 46 rue du Comté de Montbéliard
 - ✓ Dalle de rangement / stockage aux ateliers municipaux
 - ✓ Nouveau columbarium au cimetière communal
 - ✓ Etude de sols, parcelle du 2 rue du Comté de Montbéliard
 - ✓ Eglise paroissiale : réfection partielle d'une façade intérieure
 - 3. Cession d'une parcelle, allée Abbé Pierre à M. ROZE et Mme GELOT
 - 4. Acquisition d'une parcelle aux consorts SIORA, rue de l'Aqueduc
 - 5. Raccordement par ENEDIS, de l'immeuble NEOLIA, rue du Comté de Montbéliard : information

VII - AFFAIRES SCOLAIRES, PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

1. Accès au dispositif ONDE de l'Education Nationale : information

VIII - AFFAIRE D'INTERCOMMUNALITE

1. Convention groupement de commande de GBM

DATES A RETENIR :

Dimanches 12 et 19 juin : élections législatives

Sont présents : Pierre CONTOZ, Gaëlle AUFFRET, Stéphanie BOITEUX, Cyril DELITOT à partir du point V – 1, Vincent GIRARD à partir du point V - 4, Laurent JEUNET, Marie-Louise LAITHIER, Eric MERAT, Nadine MAUGEY, Christine MOLLIER Catherine PARDONNET, Corinne PETER, Alain RICHARD, Jacques TONNERRE, Hervé TOURNOUX, Géraldine VALLOT VUITTON, Frédéric VERMOT.

Absents excusés :

Guillaume BLANDIN donne procuration à Pierre CONTOZ
Cyril DELITOT jusqu'au point IV – 1 /B
Vincent GIRARD jusqu'au point V - 3
Anne-Marie POTY donne procuration à Marie-Louise LAITHIER

DESIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire propose, dans l'ordre alphabétique, Gaëlle AUFFRET comme secrétaire de séance. **Approuvé à l'unanimité.**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

A l'ordre du jour présenté est ajouté au point VII – 2 – AFFAIRES SCOLAIRES, PERISCOLAIRES et EXTRASCOLAIRES : rythmes scolaires - PEdT
Ainsi complété, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 5 avril 2022.

Sans modification, **le compte rendu est approuvé à l'unanimité.**

DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS (articles L.2122-21 et L.2122.22) :

- Le 13 avril, remboursement à l'association des Familles des sachets pour chocolats achetés pour les Aînés
- Le 27 avril, convention entretien Espaces verts 2022 avec les CDEI

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

◇ **Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE) : remboursement par le SYDED.** Le Maire expose les décisions prises par les comités syndicaux du SYDED des 2 avril et 17 décembre 2021.

- Le coefficient de la TCFE passe de 6 à 8.5 sur l'ensemble des factures payées par les foyers des communes de – de 2 000 habitants.
- Reversement aux communes concernées, de 25 % de la taxe totale perçue, à partir du 1^{er} janvier 2023.

Pour Montfaucon, le reversement 2021 s'élevait à 10 250.11 €.

Après débat, le conseil municipal unanime accepte le reversement de 25 % de la taxe perçue

◇ **Programme de travaux d'investissement à inscrire aux chapitres 20 et 21 pour 2022.** Le Maire présente le détail du programme de travaux 2022.

En dépenses :

- Chapitre 20 : immobilisations incorporelles : 32 630 €
- Chapitre 21 : immobilisations corporelles : 467 044 €

En recettes : il propose d'inscrire en recettes, un emprunt de 350 000 €. La consultation des organismes bancaires est en cours. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Décision Modificative (DM) n°1.** Compte tenu de la définition du programme d'investissement ci-dessus et d'une observation du Comptable du Trésor, une DM 1 est nécessaire. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Cotisation à l'association des Liaisons Transfrontalières 2022.** Adoptée à l'unanimité, pour un montant de 150 €.

AFFAIRES AGRICOLES, D'ESPACES NATURELS ET FORESTIERS

◇ **Travaux en forêts communales et dévolution des coupes 2022.** Marie-Louise LAITHIER, Conseillère municipale présente

1/ le programme de travaux sylvicoles 2022 de l'ONF :

- Dégagement de régénération naturelle de feuillus, manuel et dégagement au chenillard parcelle 6 r
- Dégagement de plantations ou semis artificiels avec cloisonnement, manuel ou avec gyrobroyeur parcelle 25 r
- Dégagement de plantation ou semis artificiels, manuel (dont croissant) ou avec gyrobroyeur parcelle 25 j

Pour un montant de 8 421.90 € HT. **Adopté à l'unanimité.**

2/ la dévolution des coupes :

- Cas général :
 - ✓ vente de gré à gré par soumission de futaies affouagères, grumes feuillus - parcelles 6-20-21-22
 - ✓ houpriers destinés à l'affouage communal
- Vente simple de gré à gré, de chablis non localisés
- Délivrance à la commune pour l'affouage, des houpriers ci-avant - parcelles 6-20-21-22

A l'issue du débat, il est décidé de différer ces coupes dans l'attente d'une nouvelle visite sur le terrain.

AFFAIRES SCOLAIRES – PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

◇ **Rythmes scolaires : PEdT.** Corinne PETER, Adjoint, rappelle les réunions du comité consultatif scolaire périscolaire et du comité de pilotage PEdT qui ont abouti au projet présenté. Ce nouveau projet sera mis en place à la rentrée scolaire de septembre 2022. **Après débat, le conseil municipal unanime adopté le PEdT présenté.**

AFFAIRES D'URBANISME – FONCIERES - TRAVAUX

◇ **Présentation de résultats de consultation d'entreprises : attributions.** Le Maire et Hervé TOURNOUX, Adjoint, présente les résultats des consultations d'entreprises, mieux disantes. **A l'unanimité, sont retenues pour :**

- Travaux salle de la Laiterie, WC publics, parvis église
- | | | | |
|---------------------------------|---|-------------------|-----------------------|
| Lot 1 – Maçonnerie | : | SNCB | 41 530,32 € TTC |
| Lot 2 – Serrurerie | : | OBLIGER | 6 456,00 € TTC |
| Lot 3 – Platerie / Faux plafond | : | ETOILE RENOVATION | 9 180,00 € TTC |
| Lot 4 – Chape / Carrelage | : | PREZIOSA | 4 184,80 € TTC |
| Lot 5 - Sols Souples | : | CAFRACO | 1 393,08 € TTC |
| Lot 6 – Plomberie, sanitaire | : | BTG | 2 905,33 € TTC |
| Lot 7 – Electricité | : | INNOVELEC | <u>5 731,80 € TTC</u> |
| | | Total des 7 lots | 71.381,32 € TTC |

- Rapprochement ponctuelle d'une façade intérieure de l'église : Julien ARDIET : 2 650 € TTC
- Etude de sols parcelle du 2 rue du Comté de Montbéliard : Société GEOTEC : 3 048 € TTC
- Nouveau columbarium en extension de cimetière : Marbrerie FRANZI : 5 240 € TTC

◇ **Cession d'une parcelle Abbé Pierre, à M. ROZE et Mme GELOT.** Hervé TOURNOUX, Adjoint rappelle ce dossier examiné en séance du 5 avril. La parcelle cédée est de 54 m² au prix de 100 € / m². **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Acquisition aux consorts SIORA, rue de l'Aqueduc.** Conformément à la décision du conseil municipal du 19 décembre 2020, et après identification et accord de tous les consorts, il est proposé de leur acheter la parcelle AI n°22, rue de l'Aqueduc, située en zone inondable, d'une superficie de 2 200 m² au prix de 5 000 €. **Adopté à l'unanimité.**

AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE

Groupement de commande de GBM : évolution de la convention. Le Maire, après avoir rappelé les dispositions de cette convention, présente la modification à intervenir sur l'adhésion et/ou le retrait d'une collectivité. **A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à signer l'avenant.**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN MATIERE DE DROIT DES SOLS

Déclarations préalables accordées :

- Jonathan GEHRI : pose d'une clôture
- Sylvain EME : pose d'une pergola
- SCI SAG' ALP (Mme Anne SITTLER) : pose d'un portail

Permis de construire accordé à Eric CRETENET : construction d'un atelier, d'un garage et d'un carport

Permis de construire modificatif accordé à Samuel BALLAY : création d'une extension à la maison existante

Déclaration d'intention d'aliéner (renonciation au droit de préemption urbain). Elle a concerné une maison sur terrain de 1 176 m², en zone UB, rue de la Vierge

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

Simplification des modalités de publicité et de conservation des actes des collectivités territoriales. L'ordonnance 2021-1310 et son décret 2021-1311 du 7 octobre 2021 énoncent les modifications apportées, notamment sur l'affichage des décisions l'assemblée délibérante. Ces nouvelles mesures entreront en vigueur au 1^{er} juillet 2022.

Pré examen de l'épure financier 2022 – 2026 en investissement prenant en compte le projet salle d'accueil – périscolaire. Le Maire présente et commente le tableau financier, dépenses et recettes, des budgets d'investissement 2022 à 2026. Ce document de travail va évoluer vers les années 2027 – 2028 et sera mis à jour régulièrement en fonction des travaux réalisés et des subventions perçues.

AFFAIRES AGRICOLES, D'ESPACES NATURELS ET FORESTIERS

Information sur pénalité infligée à acquéreur de bois d'œuvre. Le Maire informe que la société Virtuobois a enlevé, prématurément et sans autorisation, du bois dont elle est propriétaire. Lors de la tractation amiable intervenue avec les services de l'ONF, une pénalité de 100 % du produit enlevé est appliquée, soit 4 000 €.

AFFAIRES SCOLAIRES – PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Accès au dispositif ONDE de l'Éducation nationale. Désormais, la mairie aura accès à l'Outil Numérique pour la Direction de l'École (ONDE) pour la gestion administrative et pédagogique des élèves de la maternelle au CM2.

AFFAIRE D'URBANISME – FONCIERES - TRAVAUX

Projet de rénovation – évolution de la salle d'accueil périscolaire : sollicitation de GBM pour AMO : réponse. Le Maire et Hervé TOURNOUX, Adjoint, rappellent la nécessité du recours à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) qui élabore le dossier de faisabilité et l'identification des aides envisageables. Ils font part des difficultés de GBM d'assurer cette mission. Mais une autre solution est difficilement envisageable.

Raccordement par ENEDIS de l'immeuble NEOLIA, rue du Comté de Montbéliard. Le Maire présente les travaux nécessaires à la desserte en énergie électrique des immeuble NEOLIA, rue du Comté de Montbéliard et la mise en souterrain des réseaux aériens.

DATES A RETENIR : 12 et 19 juin : élections législatives

A 21h30, le Président lève la séance.

Gaëlle AUFFRET
Secrétaire de séance

Pierre CONTOZ
Maire